

Le Conseil Municipal de la commune de Blesle s'est réuni vendredi 24 septembre 2021 à 20 h 30. Messieurs Francis Boudet et Jaufré Lépinette étaient excusés

#### ENQUETE PUBLIQUE BRESSOLLES

L'enquête publique pour la vente d'une partie de domaine public à Bressolles a eu lieu du 30 août au 13 septembre 2021. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le conseil municipal décide de maintenir sa décision initiale à savoir un prix de vente à 3 € le m<sup>2</sup>, tous les frais se rapportant à cette transaction seront supportés par les acquéreurs.

#### BRASSERIE DE L'ALLAGNON

Le Conseil décide de proposer aux acquéreurs de la Brasserie de l'Allagnon, la somme totale de 455.40 € correspondante aux 6 mois durant lesquels l'ACCA garde l'usage du local Chasse en compensation de la taxe foncière et de la taxe ordures ménagères.

#### ENFOUISSEMENT TELECOM AU BASBORY

Une participation de 10 403.04 € avait été votée pour l'enfouissement des réseaux télécom au Basbory or lors des travaux, il a été demandé à l'Entreprise Electrique de réaliser 52 mètres de tranchée supplémentaires pour enfouir les réseaux télécom seuls en sortie du village pour alimenter deux parcelles et le montant de la participation réactualisée est de 15 724.81 €. Le conseil municipal donne son accord et vote un virement de crédits

La chaussée sera reprise prochainement par le Département.

#### COMMISSION SECURITE CAMPING

L'avis de la commission est favorable sous conditions que l'alarme de l'alerte soit bien entendue de tout le camping. Il faut donc tirer une ligne et installer une sirène supplémentaire.

#### LEGS A LA COMMUNE - GARAGE RUE CAMILLE

Un garage situé Rue Camille où figurent des vestiges de l'église Saint Martin a été légué à la Commune de Blesle, qui devra en garder la propriété pendant 300 ans. En l'absence du Maire, le conseil donne tout pouvoir au 1<sup>er</sup> adjoint pour signer tous les documents relatif à ce legs.

#### DROITS DE PREEMPTION

Les biens AA166 situé place de la Gouroune et AB192 situé rue des houles, sont laissés libres à la vente.

#### QUESTIONS DIVERSES

La municipalité de Blesle doit faire savoir si elle est candidate au classement UNESCO de son site clunisien, à savoir l'église Saint Pierre. A ce jour, il ne s'agit que d'une lettre d'intention pour laquelle le conseil se positionne favorablement.

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne se propose de lancer une consultation pour le contrôle annuel des défibrillateurs. La Mairie donnera suite à la proposition de la CCBSA si le prix pour la maintenance est plus intéressant.

La sonnerie de l'angélus est modifiée car le moteur de la grosse cloche doit être changé. Celui-ci coûte 1 617,60 €. Le Conseil Municipal décide de faire ce changement et une demande de prise en charge par l'assurance sera faite car il avait été remplacé il y a un peu plus d'un an.

Une fuite importante sur le toit en lauzes du vieil hôpital (musée de la coiffe) demande réparation. Des devis seront demandés.

Une réunion de commission à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne (CCBSA) au sujet des plateformes de broyage a débouché sur l'idée de mutualiser le moyen de broyage. Le SICTOM aurait une mission de conseil. D'autre part la Sté Négron se propose pour investir dans un broyeur (environ 500 000 €) s'il obtient l'engagement de suffisamment de communes qui lui confieraient le broyage des déchets verts. Le prix qui serait facturé par cette société aux collectivités serait de 350 à 400 € de l'heure ce qui pourrait revenir à 10 € du m<sup>3</sup> pour les communes. Une étude de faisabilité sera engagée par le CCBSA.

Une réunion concernant les marchés s'est tenue dans la semaine. Celui-ci continuera une fois par mois. Celui d'octobre aura lieu le 22 et celui de novembre le 11 avec la foire de la Saint-Martin. Le marché de Noël devrait avoir lieu les 18 et 19 décembre.

La municipalité a fait l'acquisition d'une série originale de 20 encres de Chine « Vieilles demeures à Blesle » signées de Mme Germaine Latallerie-Beurier, datant de 1979 au prix de 168 €.